



## Bulletin HS #6 du Groupe ASE

Bonjour,

Ce début d'année s'est avéré particulièrement intense pour le groupe *Alternatives Sociales et Ecologiques* au CESE. En particulier, Erik Meyer, co-rapporteur de l'avis [\*Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général\*](#), a présenté le texte devant l'hémicycle le 14 janvier. Il a été adopté avec 102 voix Pour, 10 Contre et 22 Abstentions. Ce nouveau bulletin hors-série #6 lui est consacré !



## La construction de l'avis

### Contexte

→ L'intelligence artificielle (IA) est omniprésente dans nos vies. Nous y sommes confronté.es chaque jour avec la recommandation de contenus, l'optimisation de nos déplacements ou encore la programmation de nos smartphones et des réseaux sociaux. Ce développement de l'IA, en particulier générative (qui permet la création de nouveaux contenus), suscite des inquiétudes d'ordre éthique, sociétal, social, économique, environnemental ou encore géopolitique. Des préoccupations émergent également quant à l'impact de l'IA sur la place et la représentation des femmes.

🤔 Alors, l'IA peut-elle se déployer dans la société française au service de l'intérêt général, et à quelles conditions ?

### Déroulé

#### → Le calendrier

Le Sommet mondial de l'intelligence artificielle (IA) s'est tenu les 10 et 11 février à Paris. Le CESE souhaitait remettre, avant cette échéance, la première contribution de la société civile proposant un cadre d'acceptabilité du déploiement de l'IA dans la société, au service des êtres humains et de l'intérêt général. Une commission temporaire dédiée a donc été constituée, et celle-ci s'est réunie chaque jeudi depuis le mois de septembre 2024 pour élaborer cet avis.

Ces travaux se poursuivront dans les prochaines semaines, à travers la publication d'avis complémentaires et l'organisation d'évènements thématiques. A titre d'exemple, le CESE s'associe avec le Conseil National du Numérique pour organiser, le 7 février prochain, une matinée d'échange inédite dédiée à la place de la participation citoyenne dans le développement de l'intelligence artificielle.

#### → Des multiples acteur.rices impliqué.es

Cet avis s'inscrit dans une réflexion globale sur l'acceptabilité de l'IA en France, menée par une Commission temporaire composée de conseiller.es du CESE issu.es de la société civile organisée (organisations syndicales, organisations

patronales, associations environnementales, organisations diverses) et de 10 citoyen.nes tiré.es au sort.

Pour mener à bien ce travail, le CESE a auditionné un large éventail de personnes (chercheur.euses, entrepreneur.euses, responsables syndicaux.les, expert.es ou encore membres des administrations publiques). La commission temporaire s'est également appuyée sur une contribution de la **Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité** ainsi que sur une « analyse de controverse » réalisée par la **Commission Travail et Emploi**, explicitant les arguments pour ou contre l'intégration des systèmes d'IA dans le monde du travail. Le CESE a en outre voté un avis sur les impacts environnementaux de l'IA en septembre 2024 et d'autres productions liées à l'IA sont en cours d'élaboration pour le printemps 2025, en particulier sur le numérique en santé et sur la transformation des modèles productifs.


## Deux grands axes de travail

### → Identifier les impacts de l'IA dans tous les pans de la société française

Le CESE décrypte les grands enjeux du déploiement de l'IA : son impact sur nos droits fondamentaux et libertés individuelles, son empreinte environnementale, ou encore l'impératif d'autonomie stratégique européenne qui dicte les politiques économiques. Le CESE s'intéresse aussi aux conséquences du développement fulgurant de cette technologie dans toute la société : au travail, à l'école, dans les services publics, chez le médecin... L'objectif est de dresser un panorama des impacts et perspectives de l'IA.

### → Comment créer les conditions de développement d'une IA au service de l'intérêt général ?

*« Pour le CESE, le développement technique n'est pertinent que s'il est au service des êtres humains et de l'intérêt général ».*

 Erik Meyer, co-rapporteur de l'avis.

Cette vision doit transcender les politiques publiques, modeler chacune des orientations politiques et ainsi façonner notre manière de « faire société ». Au regard des enjeux démocratiques et géopolitiques associés à l'IA, le CESE juge important de disposer de ressources technologiques propres en Europe.

Parallèlement, il appelle à une vigilance collective pour poser cadre clair garantissant un déploiement de l'IA mesuré, responsable, éthique et durable.

👉 Pour aller plus loin, voir la [vidéo de présentation](#) de l'avis.



Photo prise durant la présentation de l'avis devant l'hémicycle

## Les préconisations

**32 préconisations** ont été formulées pour définir les contours du cadre d'acceptabilité de l'IA. Celles-ci peuvent être articulées en trois grands volets.

### 1 - Prendre systématiquement en compte l'utilité sociétale de l'IA

→ Si l'utilité sociétale de l'IA est incontestable dans certains domaines comme la recherche médicale ou pour certains usages, tels que l'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, il apparaît fondamental de s'assurer que l'IA soit toujours déployée au service des êtres humains et de l'intérêt général. Pour cela, le CESE a défini quatre dimensions indissociables, qui doivent impérativement être respectées dans le déploiement de nouvelles infrastructures, le développement d'usages et l'adoption de politiques publiques relatives à l'IA : la compatibilité avec les limites planétaires; le progrès social; les

enjeux économiques; et le respect des droits fondamentaux, des libertés individuelles et de l'égalité réelle pour tous.tes.

→ En pratique : dans le monde du travail, cela signifie par exemple d'assurer de bonnes conditions de travail, et notamment le maintien de l'autonomie des travailleur.euses et de leur capacité à prendre des décisions éclairées, malgré l'intégration de l'IA. Cela implique en outre de permettre à celles et ceux qui le souhaitent - citoyen.nes, entreprises publiques ou privées à but lucratif ou non lucratif - d'adopter l'IA, en garantissant des formations à tous les âges de la vie, ou un accompagnement quelle que soit la structure. Cela requiert, par ailleurs, d'encourager un usage mesuré et frugal de l'IA, pour limiter l'empreinte environnementale de la technologie.

## **2 - Garantir aux citoyen.nes la faculté d'exercer leur choix et leur esprit critique sur les usages de l'IA**

→ Le déploiement de l'IA doit être réalisé en pleine conscience, et les citoyen.nes doivent pouvoir exercer des choix éclairés quant à l'implantation d'infrastructures et le développement d'usages associés à l'IA.

→ En pratique : cela implique, par exemple en cas d'implantation d'un centre de données, d'informer les publics sur la consommation réelle d'eau ou d'électricité induite par ces installations, d'anticiper les conflits d'usage qui seraient susceptibles d'émerger à l'échelle locale, et de réellement prendre en compte les avis émis par les habitant.es du territoire. Cela signifie aussi, dans le cadre du déploiement de l'IA dans les services publics, de proposer systématiquement un accompagnement et un accueil humain en alternative au service dématérialisé, pour garantir l'accès et la liberté de choix de tous.tes.

## **3 - Assurer la transparence et l'explicabilité de la technologie**

→ L'IA étant intrinsèquement biaisée, en raison des jeux de données qui ont servi à son entraînement ou aux choix ayant dicté la programmation de ses algorithmes, il est crucial de garantir une transparence et une explicabilité des décisions et des résultats produits par l'IA.

→ En pratique : l'avis contient plusieurs préconisations opérationnelles à ce sujet, comme l'introduction de certifications ou de labels de transparence pour les jeux de données partagés, la publication obligatoire d'explications claires sur le mode de prise de décision des algorithmes de la part des concepteurs de modèles d'IA, ou l'inscription de l'égalité dans le code même des algorithmes pour que l'IA la promeuve.

**Toi qui es cheminot et secrétaire fédéral de Sud-Rail, comment perçois-tu le déploiement de l'intelligence artificielle sur le terrain, à la SNCF et plus largement dans le monde du travail ? Comment ce déploiement en cours est-il reçu par les travailleuses et les travailleurs ?**

Le déploiement de l'intelligence artificielle à la SNCF, comme dans le reste du monde du travail, est un processus en cours qui s'accélère chaque jour davantage. Bien souvent, les travailleur.euses, directement impacté.es par ces technologies sur le terrain, ne sont pas consulté.es. Je me suis aperçu d'une chose : alors que l'IA est souvent perçue comme un concept abstrait fantasmé, lorsqu'elle affecte concrètement l'emploi, les travailleur.euses, y compris à la SNCF, ressentent une menace bien réelle. Ces craintes sont totalement légitimes tant les risques associés au déploiement de ces technologies sont multiples : intensification du travail, contrôle et surveillance, fragilisation de la reconnaissance, etc.

On entend tout et son contraire sur l'intelligence artificielle et ses effets sur le monde du travail. C'est pourquoi, à travers cet avis, nous avons voulu faire la part des choses : clarifier ce qui est avéré, ce sur quoi il existe un consensus, et ce qui reste incertain. Les impacts de l'IA sur le travail dépendent en grande partie des conditions dans lesquelles elle est développée et ses usages sont déployés.

Cet avis insiste sur l'anticipation, la nécessité du dialogue social, et de l'accompagnement et de la formation des travailleur.euses. L'IA ne doit être intégrée dans le monde du travail que si elle est au service des travailleur.euses, et non à leur détriment. Les préconisations formulées dans les sections « IA et emploi » et « IA et entreprise » vont dans ce sens. Elles visent à contrer la logique actuelle de décisions imposées de manière verticale, sans concertation, et à promouvoir une approche plus démocratique du déploiement de ces technologies, afin que celles-ci permettent de faciliter le quotidien des travailleur.euses.

**→ L'intelligence artificielle est un sujet extrêmement vaste. Comme tu l'as dit, elle est à la fois objet de fantasmes et de craintes. Et toi, quelle perception de l'intelligence artificielle avais-tu avant d'entamer ce travail, et celle-ci a-t-elle évolué ?**

Avant de me plonger dans ce travail, ma perception de l'intelligence artificielle était assez commune : je l'associais principalement aux usages grand public, comme ChatGPT. Mais j'avais aussi conscience de son intégration croissante dans le monde du travail, notamment à la SNCF, souvent sans consultation des

partenaires sociaux et des salariés. J'étais persuadé que l'IA pouvait être utile, mais aussi qu'elle comporte de nombreuses dérives potentielles.

Ce travail m'a permis d'affiner et compléter cette vision. J'ai notamment pris conscience que son développement n'est pas exponentiel comme on pourrait le croire, car il est limité par sa consommation massive de ressources. L'IA génère donc des conflits d'usage. Chaque *data center* et chaque usage additionnel contribuent également au réchauffement du climat. Même les IA dites « frugales » génèrent un effet rebond : en étant plus efficaces, elles se multiplient et leur impact environnemental s'accroît.

Cela implique deux choses essentielles : d'abord, le déploiement des systèmes d'IA doit être strictement conditionné à leur utilité sociétale ; ensuite, il est impératif que les systèmes d'IA qui se développent aient un impact environnemental moindre. Comme le titre de l'avis l'indique, l'IA ne doit se développer que si elle est au service de l'intérêt général, et donc qu'elle s'inscrit dans le respect des limites planétaires.

Ce travail m'a permis d'identifier un consensus, au sein de la commission temporaire réunissant des conseiller.es du CESE et des citoyen.nes tiré.es au sort, sur la nécessité d'encadrer le développement de l'IA. Mais sur la manière de le faire, des désaccords persistent. Ce qui est certain, c'est que refuser de limiter son développement au nom de la sacro-sainte « innovation technologique » ou de « l'indispensable croissance économique » serait une erreur, tout comme penser qu'on pourra la refuser, car elle est déjà là, partout dans notre quotidien, parfois même sans que l'on s'en rende compte. Il faut avant tout interroger son utilité et définir des règles claires pour encadrer son évolution. Or, tout laisse à penser que nous ne prenons pas ce chemin, que la course à l'IA est lancée, sans que ses finalités soient interrogées.

**→ S'il y a un message clé de ce rapport que tu aimerais que chacun.e retienne, quel serait-il ?**

L'intelligence artificielle est une révolution qui impacte l'ensemble de la société. Pourtant, son développement est aujourd'hui entre les mains d'un petit nombre d'acteurs économiques surpuissants.

Alors, le message clé que je retiendrais de ce rapport, et que j'aimerais que chacun.e retienne, est qu'il est impératif que nous nous emparions collectivement de ce sujet. Comme nous l'avons fait au CESE, le développement de l'IA doit être l'objet d'un réel débat démocratique. Ce débat doit se tenir à tous les niveaux : dans chaque lieu où des systèmes se déploient, pour l'installation de chaque infrastructure, mais aussi plus largement, ce sujet mérite un débat général. Il est impératif que nous nous posions au moins deux questions : où va-t-on ? Pourquoi ? L'IA est un sujet politique, nous devons toutes et tous nous en saisir.



Photographie des co-rapporteur.es prise lors de la présentation de l'avis

Crédit photo : Katrin Baumann

---

## Revue de presse

L'avis *[Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général](#)* à fait l'objet de nombreuses retombées médiatiques !

Consultez certains articles qui mentionnent l'avis en cliquant sur les liens ci-dessous :

→ [AEF](#) → [Le Monde](#)

→ [La Tribune](#) → [Acteurs publics](#)

→ [L'usine digitale](#) → [Actu IA](#)

---

👉 Retrouvez l'avis complet [ici](#).

La rediffusion de la séance plénière est disponible [ici](#).

---



# Alternatives sociales et écologiques



## ASE

---

Retrouvez l'inventaire complet de nos **déclarations** durant les séances plénières, nos prises de parole dans le cadre de la séquence “**La minute d'actualité**” et tous nos **bulletins** sur [notre page MEDIUM](#)

---

Suivez de plus près l'actualité de notre groupe *Alternatives Sociales et Ecologiques* en vous connectant à [notre profil LinkedIn](#)

---

👉 Pour vous abonner à nos bulletins, [c'est par ici](#) !

Contact : [yvonnice.frouin@lecese.fr](mailto:yvonnice.frouin@lecese.fr)



*Copyright (C) 2025 Groupe ASE - C.E.S.E.. All rights reserved.*

Our mailing address is:

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)